

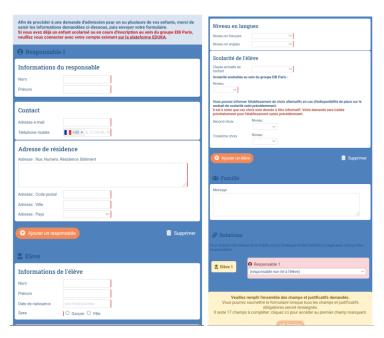
(in English below)

Demande d'inscription établissements sous-contrat Ecole internationale Bilingue Paris 2024-2025

ETAPE 1 – Inscription préalable sur le site www.eibparis.com

Vous n'êtes pas encore parent d'un élève scolarisé dans un établissement de l'EIB (et n'avez jamais déposé de demande sur la plateforme Eduka EIB), rendez-vous dans la partie admission du site de l'EIB Paris à l'adresse : https://www.eibparis.com/admissions

• Choisissez l'établissement dans lequel vous souhaitez inscrire votre enfant et remplissez le formulaire de demande d'admission préalable dans la partie droite de la page :



 Suite à la validation de ce formulaire, vous recevrez un email contenant vos identifiants de connexion à la plateforme Eduka vous permettant de consulter et d'agir sur votre dossier ou d'inscrire un autre enfant. L'adresse de connexion à la plateforme Eduka est : https://eibparis.eduka.school



Voir la vidéo explicative pour l'étape 1





ETAPE 2 – Procédure d'inscription :

La procédure d'inscription s'articule en deux phases :

La demande d'admission préalable qui est composée de 3 étapes :



Durant cette phase, il vous est demandé des informations générales concernant l'élève et ses responsables. La demande est vérifiée par le secrétariat de l'établissement. Les frais de dossier vous sont facturés et ne sont pas remboursables. Vous devrez régler cette facture pour passer à la seconde phase de la procédure. Les icones évoluent en même temps que vos actions et celles du secrétariat. Vous pouvez suivre l'évolution du dossier.

Voir la vidéo explicative pour l'étape 2, 1ère phase

La demande d'admission qui est composée de 6 étapes :



Durant cette phase, il vous est demandé davantage d'informations sur l'élève, sa scolarité, ses responsables ainsi que des documents.

Il sera également demandé aux responsables déclarés de signer numériquement le dossier d'inscription composé des données saisies, des tarifs de l'année ainsi que des Conditions générales de services. Cette étape utilise le prestataire *Signaturit* qui est un prestataire européen.

L'admission de votre enfant dépendra de la décision du chef d'établissement, après l'étude du dossier, d'éventuels tests de connaissances et un entretien avec le chef d'établissement. Des frais d'entretien et d'inscription vous seront facturés. Les icones évoluent en même temps que vos actions et celles du secrétariat. Vous pouvez suivre l'évolution du dossier.

Voir la vidéo explicative pour l'étape 2, 2ème phase





Application Procedure to State-contracted Schools Ecole internationale Bilingue Paris 2024-2025

STEP 1 – Pre-registration on www.eibparis.com

If you are not yet a parent of a student enrolled in an EIB school (and have never submitted application on EIB Eduka platform), please go to the admission section of EIB website: https://www.eibparis.com/admissions

• Select the school you wish to enrol your child in and fill out the pre-registration form on the right hand side of the page:



• Once this form has been submitted, you will receive an email with your login details to access to Eduka, where you can check and update your application or enrol another child. Eduka platform login address is: https://eibparis.eduka.school



Watch video instructions for step 1





STEP 2 – Application procedure:

The application procedure is made up of two stages:

• Application for prior admission, which consists of 3 steps:



During this stage, you are requested to provide basic information about the student and their guardians, the application is reviewed by the administrative department of the school, the administrative fees are then invoiced to you and should be paid to move on to step 2 and they are not refundable. The icons change as you and the administrative services update your file. You can then follow up on progress of your application.

Watch video instructions for step 2, stage 1

■ The admission application is made up of 6 steps:



At this stage, you will be asked to provide more information about the student, their school history, guardians and other documents.

You will also be asked to digitally sign the application pack which includes the information you entered, annual fees and the General Terms and Conditions of Service. This stage is carried out through the European digital signature solution supplier, *Signaturit*.

Your child's admission will be determined upon the Head of school's decision, after examination of the application file, knowledge assessment sessions (if needed) and an interview with the Head of school. Interview and enrolment fees will be invoiced to you. The icons change as you and the administrative services update your file. You can then follow up on progress of your application.

Watch video instructions for step 2, stage 2

